



- terre-et-famille.fr -
- terreetfamille@gmail.com -

Programme paysan de Terre et Famille



PROGRAMME PAYSAN DE TERRE ET FAMILLE



- **France qu'as-tu fait de tes paysans ?**
- **Notre vocation paysanne**
- **Analyse politique de Terre et Famille**
- **Le programme de Terre et Famille**

Action de l'État :

Une politique générale
Une réforme fiscale
Une réforme juridique

Notre responsabilité à tous

La mission de la paysannerie

- **Une voie ré-ouverte par Terre et Famille**

FRANCE, QU'AS-TU FAIT DE TES PAYSANS ?

Éléments caractéristiques du milieu agricole*	1950	2000
Nombre d'agriculteurs professionnels	6 200 000	1 300 000
Nombre de fermes-exploitations	2 300 000	590 000
Surface agricole en France ramenée à la surface totale	72%	59%
Fermes-exploitations de taille > 100 ha	< 1%	12%
Nombre d'actifs par ferme-exploitation	2,7	2,2
Part de l'agriculture dans la population active française	31%	< 5%
Part de l'alimentation dans le budget des ménages (% de la consommation globale)	(1960) 34,6%	(2004) 20,4%

Nota * : L'agriculture française est multiple, ce document n'a pas l'ambition d'être exhaustif.

Ce tableau, établi sur la base des données du Ministère de l'Agriculture, met en évidence le déficit patent du secteur agricole français en termes de population active : le nombre d'agriculteurs a été

divisé par 5 tandis que le nombre de fermes de taille supérieure à 100 hectares a été multiplié par 10 depuis les années 50 (d'où un nombre de domaines cultivés réduit au quart de ce qu'il fut). La surface agricole en France a également diminué, mais dans une moindre proportion.

Ces chiffres, sont le résultat d'une politique fortement incitative, résolument tournée vers un « modèle d'échelle » en remplacement de l'agriculture traditionnelle, dans le cadre d'une mondialisation des échanges avec une augmentation des quantités produites. Cette politique s'est appuyée sur de prétendues avancées scientifiques qui, au lendemain de la guerre, ont permis



d'augmenter fortement les rendements. Tous auraient dû en bénéficier, les paysans et leurs familles en particulier. Mais que constate-t-on aujourd'hui ?

Le panier de la ménagère pèse de moins en moins lourd dans le budget des Français, alors que l'alimentation était encore le principal poste de dépense des foyers en 1960.

L'agriculture intensive, développée sur près de la moitié de la surface agricole utilisée en France, a engendré une terre devenue progressivement infertile, avec moins de paysans et toujours plus de chômage ! À force de traitements chimiques et mécaniques répétés depuis 50 ans, le

nombre de vers de terre, ramené à la surface cultivée, est passé en différents endroits de 4 tonnes à 100 kg à l'hectare. Or l'humus, fine couche fertile indispensable à l'agriculture, est majoritairement fabriqué par le lombric (i.e. vers de terre).

C'est aussi le résultat de la « révolution verte » entre 1960 et 1980 qui a rendu le paysan dépendant de l'industrie et l'a réduit au statut de simple agent économique.

Nos institutions, tournées vers la finance et soumises à la mondialisation, ont encouragé, voire forcé ces mutations. Ainsi, malgré la séduisante propagande et tout ce qui a été réalisé pour améliorer les rendements (amélioration génétique des plantes et des animaux, amendement des sols, apports nutritifs, lutte contre les parasites et les maladies diverses, etc.), malgré l'augmentation de la taille

des fermes devenues « exploitations », le tassement du cours des denrées agricoles a conduit à une perte de revenu du paysan. Tous ses efforts ont été annihilés par le mauvais choix de la course au progrès pour produire plus et gagner plus. L'augmentation simultanée des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement a provoqué, en général, un endettement rédhitoire et une mise sous tutelle financière des fermes, petites ou grandes.

C'est une injustice et un drame que le paysan, libre et depuis toujours attaché à sa terre, ne peut parfois plus surmonter : le suicide, 8ème cause de mortalité dans la population française, est la 3ème cause de mortalité chez les paysans.

Voilà, en un demi-siècle ce que la France a fait de ses paysans !

NOTRE VOCATION PAYSANNE



L'humanité a pour vocation naturelle de transmettre la vie et de travailler à se nourrir.

Le travail de la terre est un appel à servir pour nourrir sa famille, son village, sa nation. La terre est un héritage, une grâce, une charge à assumer par celui qui la reçoit puis la transmet, tel un legs. Remplir cette vocation exige de rester libre et le paysan est l'incarnation de cette liberté. Il ne possède pas sa terre, il se donne à elle !

Le paysan est l'âme du pays, il est une figure incarnée de ce lien intangible entre terre et ciel ; il crée l'attachement à un terroir. Loin des contraintes administratives, le paysan obéit en conscience à la nature du sol. Il fait de son mieux, sachant s'abandonner humblement. Et la vocation du paysan est aussi de faire avec le temps. Le paysan ne force pas la terre dans un but de productivité et d'enrichissement. En un mot, il est au service de sa terre ; il ne l'exploite pas mais il la cultive.

ANALYSE POLITIQUE DE TERRE ET FAMILLE

Le constat est cruel : les chiffres alarmants. Notre paysannerie a perdu sa vocation.

L'endettement, provoqué par la recherche du toujours plus et plus vite, au détriment de l'équilibre de sa ferme, a asservi le paysan au système bancaire. Le remembrement et la spécialisation de l'agriculture ont sans cesse entraîné l'augmentation de la taille des fermes. Les emprunts qui en résultent sont en contradiction avec la vocation profonde de la paysannerie et la plongent dans la détresse.

Le travail du paysan n'est plus destiné à nourrir sa famille mais à générer un bénéfice ou bien lui permettre de rembourser sa dette. On assassine nos paysans... A qui profite le crime ?

La spéculation sur les denrées alimentaires provoque la ruine des pays dont la vocation

première - nourrir ses habitants - est oubliée. Elle implique la production de grandes quantités et contraint le paysan à la spécialisation qui le prive de son autonomie et le rend dépendant du système financier international.

Fragilisé de surcroît par **les lourdeurs administratives**, le paysan est insidieusement enfermé dans un carcan bureaucratique.

Le malaise paysan est un empoisonnement lent, tant physique que spirituel, et nous en sommes tous victimes. Pour retrouver notre vocation paysanne, nous sommes tous appelés à réagir.

L'ambition de Terre et Famille est de ré-ouvrir la voie pour retrouver l'âme de nos terroirs et la vigueur de notre humanité, intimement liées.



LE PROGRAMME POLITIQUE DE TERRE ET FAMILLE

L'objectif de ce programme est à la fois de ramener l'État dans son rôle, de retrouver l'agriculture de terroir en repoussant l'agriculture spécialisée et spéculative par la reprise de nos responsabilités et le retour à la véritable mission paysanne.



ACTION DE L'ÉTAT

UNE POLITIQUE GÉNÉRALE

Pour permettre une action politique il faut que chacun occupe son poste. L'État définit une politique générale, soutenue et mise en œuvre par son administration, et chaque échelon doit retrouver son autorité. La France compte de nombreux terroirs qui doivent défendre leurs caractères propres.

Le respect de notre terre dicte de ne pas gaspiller les ressources qu'elle nous offre et dont nous sommes les garants. Il vaut donc mieux produire à proximité du lieu où s'exprime le besoin. Consommer les produits locaux, économisera les dépenses liées à leur transport et à leur conservation.

Une telle stratégie a également l'avantage d'accroître la résistance d'un pays lors de catastrophes ou de conflits car elle permet la survie à une échelle locale. Elle n'exclut pas cependant la possibilité d'organiser l'écoulement d'une production excédentaire à l'échelle d'une région plus ou moins vaste.

Mettre en œuvre cette stratégie implique que l'État prenne un certain nombre de décisions, se donnant d'abord les moyens de redevenir souverain, afin d'être en mesure de déléguer jusqu'à l'échelon local :

- Utiliser la PAC pour en sortir : plutôt que de compenser financièrement les pertes, dues aux prix de vente toujours plus bas, par le versement de subventions ou de primes, la Politique Agricole Commune servira au retour des fermes à un modèle traditionnel et novateur (polyculture-élevage).

- Rétablir une concurrence loyale par le contrôle de nos frontières nationales.

- Renoncer aux importations accessoires quand les produits de base sont disponibles sur le marché national.

- Défendre les produits nationaux et leur diversité

- Pour protéger les produits agricoles de toute spéculation, la paysannerie et le commerce des denrées alimentaires doivent être commandés sous la bannière unique *d'un Secrétariat d'État au commerce des produits agricoles*, auprès du Ministère de l'Agriculture.
- Travailler à la remise en place des circuits courts, retrouver nos marchés couverts et nos halles et libérer le paysan des pressions exercées par les groupes d'achat et les grossistes.
- Libérer le commerce des semences fermières.
- Interdire l'utilisation de semences OGM sur notre sol et refuser l'importation des produits issus de ces semences (semences stériles qui rendent le paysan dépendant des groupes chimiques et semenciers en situation de monopole).
- Alléger les tâches administratives du paysan.
- Favoriser la création de petits abattoirs locaux, respectueux de l'animal et de l'hygiène.
- Aider à la conservation des biens agricoles au sein des familles.
- Faciliter l'installation de nouveaux paysans.
- Donner les moyens d'une vraie politique locale, rendre aux maires et aux communes la maîtrise du plan d'occupation des sols et de la préservation des terres agricoles.
- Réhabiliter une recherche et un enseignement agricole, s'appuyant sur la connaissance des méthodes traditionnelles et sur une étude critique des « progrès » scientifiques et techniques réalisés depuis le 19ème siècle : Création d'une chaire universitaire d'agronomie comprenant un enseignement de la microbiologie des sols.
- Organiser localement l'accès à une formation continue pour tous, dans tous les domaines agricoles.
- Revenir à l'heure solaire, qui garantit une vie plus proche du rythme naturel.



UNE RÉFORME FISCALE

- Baisser les charges relatives au travail salarié ou saisonnier. Permettre ainsi d'investir dans des pratiques agricoles traditionnelles et novatrices et respectueuses de la terre (en vue de l'abandon progressif de l'usage systématique des produits chimiques et de l'énergie fossile).
- Baisser l'impôt sur le revenu agricole au prorata des charges salariales versées par la ferme.
- Supprimer les taxes sur les denrées alimentaires produites, transformées et consommées sur le territoire national.
- Mettre en place des droits de douane pertinents sur les produits agricoles importés.
- Supprimer la taxe foncière sur les terrains agricoles (non bâtis).
- Supprimer les droits de succession sur les propriétés agricoles, à condition que les terres restent destinées à l'activité agricole.



UNE RÉFORME JURIDIQUE

- Quel statut pour les terres agricoles ?
- La terre est une charge, elle ne peut faire l'objet ni de prime, ni d'une plus-value, ni de spéculation.
- La terre ne peut être vendue à des intérêts étrangers.
- Etudier les règles autour de la transmission des terres agricoles.
- Limiter le nombre de normes : supprimer toutes les réglementations européennes et revenir à des normes françaises pertinentes.
- Reconsidérer les prérogatives des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural).
- Liberté de regroupement en corporations/filières, à l'échelle locale, pour une meilleure valorisation des ressources (matières premières, sous-produits, énergie...) et une mutualisation des risques.
- Réflexion sur la protection et la gestion des crises sanitaires pour éviter les décisions excessives injustifiées et traumatisantes.
- Modifier ou supprimer les arrêtés contraires au respect de l'animal et à la sécurité sanitaire : *Suppression de l'article 2 bis de l'arrêté du 12 décembre 1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs autorisant l'abattage sans étourdissement préalable.*
- Faire évoluer le droit du travail en matière d'activité agricole (et de travail à la ferme) :
 - Faciliter le développement des activités professionnelles mixtes (paysans-artisans, paysans-ingénieurs, paysans-fonctionnaires, ...).
 - Reconnaître professionnellement et développer l'apprentissage à la ferme.
 - Réactualiser le statut des salariés et des journaliers agricoles.

NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

Nous portons tous une responsabilité. Chacun de nous doit comprendre la nécessité de :

- Réapprendre les bienfaits de la sobriété pour vivre du juste nécessaire.
- Retrouver la mesure du temps.
- Assumer notre dessein politique et notre part de responsabilité au sein de nos quartiers, villages, communes ou paroisses.
- S'organiser pour défendre une économie familiale et locale.
- Instruire les enfants du savoir-faire paysan.
- Cultiver autant que possible nos potagers.
- Privilégier l'approvisionnement de proximité.



LA MISSION DE LA PAYSANNERIE

Le paysan doit plus que jamais :

- Sortir du cercle vicieux du « toujours plus » : veiller à contenir la taille de sa ferme pour en rester maître.
- Retrouver son indépendance par le retour à la polyculture-élevage, étant seul garant de la biodiversité et de notre souveraineté alimentaire.
- Se fortifier en développant les filières/corporations.
- Viser la reconquête du marché local en tant que producteur et acheteur, pour que tous puissent vivre (retrouver l'entraide paysanne).

Corriger progressivement les erreurs :

- Re-parcelliser en replantant des haies vives.
- Retrouver l'échelle familiale de la structure agricole.
- Retrouver la polyculture-élevage.
- Réintégrer la ferme dans l'économie locale.

La ferme doit aussi rythmer la vie sociale et culturelle des villes et villages de France.

UNE VOIE RÉ-OUVERTE PAR TERRE ET FAMILLE

Nous devons réaliser que nous sommes tous des paysans.

Nos priorités sont de :

- Redécouvrir l'histoire de nos terroirs, vivifiés par notre religion catholique enracinée et incarnée.
- Renouer avec « les devoirs de l'homme » en exerçant librement toutes nos responsabilités à chaque niveau et retrouver ainsi le principe de subsidiarité et d'entraide naturelle.
- Vivre de notre travail pour retrouver notre liberté et notre dignité.
- Défendre la diversité de notre patrimoine naturel et culturel, grâce à la survie de nos produits et de notre savoir-faire de terroir.

Pour la paysannerie française et un nouvel élan salutaire.
Ce programme est à l'initiative de Terre et Famille.
Il est à la disposition de toute bonne volonté
et est ouvert à toute amélioration.

